M2 Droit bancaire et financier, réputation VS contenu ?

Par **ArcaneAce**, le **09/07/2018** à **01:23**

Bonjour à tous,

Je n'ai pas l'habitude de recourir à des forums pour prendre des décisions d'orientation, mais ici je suis vraiment en plein dilemme.
J'ai bien sûr recherché sur le forum avant de poster, mais je n'ai pas trouvé de sujet qui réponde à mes attentes.

J'ai pour projet professionnel d'exercer dans une banque d'affaires en tant que juriste spécialisé dans le domaine des financements structurés, si possible dans un contexte international. Pour cela j'ai postulé à plusieurs M2, et j'ai aujourd'hui réduit le choix à deux formations :
-le M2 Droit bancaire et financier de la Sorbonne (Paris 1), de M. Dupichot;
-le M2 Business, Tax and Financial Market Law (Paris-Saclay), de M. Paclot et Mme Magnier.

Je n'arrive pas à choisir entre ces deux formations.

Au niveau du contenu, je penche plus vers le BTFML, qui bénéficie à mes yeux des avantages suivants : 50% de cours enseignés en Anglais (contre un seul cours d'Anglais des affaires à la Sorbonne), le M2 a l'air plus orienté pratique que la Sorbonne (qui semble très scolaire), il bénéficie de partenariats avec 3 écoles de commerces parisiennes qui enseignent aux étudiants du BTFML des cours d'ingénierie financière, le stage est d'une durée de 3 à 6 mois (contre 2 à la Sorbonne), et le BTFML apparaît dans le classement SMBG des meilleurs Masters Droit des affaires, contrairement au DBF de la Sorbonne.
J'ajoute à cela que j'ai vraiment eu un très bon feeling avec le jury au BTFML, un peu moins à la Sorbonne. De plus, on m'a aussi dit que la notation au sein du M2 DBF de la Sorbonne est très peu transparente et dépend beaucoup des affinités avec les enseignants.

Alors évidemment dit comme ça il semble évident que je doive choisir le BTFML; seulement voilà, je suis parfaitement conscient que pour qu'un CV soit retenu et pour faciliter l'insertion professionnelle, le nom de l'Université joue beaucoup, et il est indéniable que la Sorbonne est beaucoup plus réputée, y compris à l'étranger (mais bien que la renommée soit internationale, les cours de la Sorbonne sont assez peu orientés droit international).

Je viens donc vers vous dans l'espoir d'avoir des réponses à ma question, qui est fondamentalement la suivante : la renommée et réputation de la Sorbonne vaut-elle à elle seule d'ignorer tous les petits avantages du BTFML cités plus haut ?

Je vous remercie d'avance du temps passé à me lire et à me répondre.

ArcaneAce.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/07/2018** à **07:52**

Bonjour

Et encore une histoire de réputation ... ...

Franchement, vous avez vous même la réponse à votre question, le BTFML est mieux adapté à votre projet professionnel (50 % cours d'anglais, stage plus long).

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés